



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates  
Information (IVS)



COMMUNIQUE DE PRESSE,  
Salquenen, le 3 décembre 2012

## Trafic ferroviaire régional Le Valais lance son RER

**(IVS).- Le Valais aura son RER - Réseau Express Régional - dès le 9 décembre 2012. Dans un premier temps, une cadence de trains à la demi-heure sera instaurée aux heures de pointe entre Brigue et Monthey ; elle se généralisera à la demi-heure intégrale dès 2016. Dans la foulée, la marque RER Valais / Wallis a été créée. Le Valais est le troisième canton romand à se doter d'un RER, après Vaud et Fribourg.**

Dès le 9 décembre, les Valaisans disposeront d'un RER entre Monthey et Brigue, aux heures de pointe. La compagnie valaisanne RegionAlps et le Département cantonal des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) ont travaillé d'arrache-pied pour offrir cette plus-value aux usagers du rail. Le RER désengorgera les trains aux heures d'affluence, soit entre 6h00 et 9h30 et entre 16h00 et 21h00. « A ces heures-là, nous avons enregistré des pics de fréquentation allant jusqu'à 500 personnes sur un même trajet », a souligné devant la presse Grégoire Praz, directeur de RegionAlps.

### Augmentation de fréquentation attendue

Le RER valaisan s'adresse prioritairement aux étudiants, aux pendulaires mais aussi à une clientèle de loisirs auxquels il offre une souplesse (fréquence et rapidité) et une régularité accrues. La plupart des gares régionales verront le train s'arrêter plus de 50 fois par jour (jusqu'à 67 fois à Massongex), soit une augmentation moyenne de 30% du nombre de trains.

Couplé avec un réseau de bus adéquat et permettant une connexion instantanée avec les trains directs, le RER valaisan propose une alternative pertinente à la mobilité individuelle. « L'introduction du RER s'intègre parfaitement dans notre stratégie de développement de la mobilité en Valais. Il en constitue même une des grandes étapes », se félicite le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE.

L'introduction du RER laisse espérer une augmentation de la fréquentation des trains régionaux de l'ordre de 20% en six ans. Pour garantir cette offre, RegionAlps a investi 15 millions de francs pour acquérir trois trains supplémentaires.

### Un trait d'union cantonal

Les principales liaisons du RER seront traversantes de St-Gingolph à Brigue, sans rupture de correspondance à Sion. Le RER valaisan fait donc office de véritable lien entre le Haut et le Bas-Valais.

Afin d'ancrer cette forte identité valaisanne, un logo Valais / Wallis a été créé conjointement par RegionAlps et l'Etat du Valais. Cette identité visuelle respecte les codes visuels utilisés par les RER romands.



Présidence du Conseil d'Etat  
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates  
Information (IVS)

**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**



## **Prochaines étapes dès 2016**

Le RER Valais / Wallis est appelée à se développer. Dès 2016, la fréquence à la demi-heure sera étendue à la journée entière. De plus, la cadence à la demi-heure sera introduite aux heures de pointes sur la ligne Martigny Orsières / Le Châble et le RER Valais / Wallis sera prolongé jusqu'à Domodossola.

Dès décembre 2012, une large campagne de communication sera lancée à l'échelle cantonale afin de fournir tous les renseignements utiles à la clientèle, notamment sur les horaires du nouveau RER Valais / Wallis.

En se dotant d'un RER, le Valais rejoint les cantons de Vaud et Fribourg qui offrent ce service à leurs usagers respectivement depuis 2004 et 2011.

***Fondée en 2003, RegionAlps SA est une société valaisanne basée à Martigny. Elle est issue d'un partenariat entre les CFF et TMR. RegionAlps dessert un réseau ferroviaire de 146 kilomètres, de St-Gingolph à Brigue et de Martigny au Châble et Orsières. Depuis 2011, RegionAlps exploite également la ligne de bus Leuk-Visp. La compagnie emploie 56 personnes. Elle transporte environ 5 millions de passagers par an. RegionAlps est propriété des CFF (70%) et des Transports Martigny et Région SA –(TMR) pour 18% et de l'Etat du Valais pour 12%.***

### **Personnes de contact**

**Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE – 079 559 66 90**  
[jacques.melly@admin.vs.ch](mailto:jacques.melly@admin.vs.ch)

**Le directeur de RegionAlps Grégoire Praz - 027 720 47 47 - 079 736 00 65**  
[gregoire.praz@regionalps.ch](mailto:gregoire.praz@regionalps.ch)

**Pour les journalistes de langue allemande: Christian Nellen – 079 479 06 31**

Le dossier de presse ainsi que des images peuvent être téléchargées directement sous : [www.regionalps.ch/rer-valais-wallis](http://www.regionalps.ch/rer-valais-wallis)